

Edition du "REVEIL DU NORD" Lille

Bureaux : 39, Rue Pauvrée, ROUBAIX et 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING

HYGIENE ET TRAVAIL

Un des points qui frappe le plus les étrangers...

Sauf à Paris où de très grandes firmes ont constitué des infirmeries de luxe...

Le travail industriel moderne exige le plein rendement du personnel...

La réparation des accidents du travail et des deux maladies professionnelles...

Le patron américain estime lui, avec grande raison qu'une collaboration étroite est nécessaire avec l'ouvrier...

La conception américaine du travail

En Amérique le patron ne raisonne pas comme son confrère français...

Le patron américain estime lui, avec grande raison qu'une collaboration étroite est nécessaire avec l'ouvrier...

Le principe est juste, un ouvrier sain et bien portant, reposé au physique comme au moral...

Chaque usine, si petite soit-elle, renferme un poste de secours. Dans les usines un médecin ou même plusieurs dans les grandes entreprises...

Dans certains endroits les usines ont été créés de vrais hôpitaux médicaux et chirurgicaux où sont transportés les ouvriers malades ou blessés.

Tout un personnel infirmier est placé sous le contrôle et au service du corps médical...

L'Amérique nous donne un exemple de ce que devrait être l'usine moderne...

Pour cette évolution nécessaire du patronat la Chambre nouvelle peut s'attacher à faire utile besogne.

Henry LUTIGNEAUX.

EN DEUX LIGNES

Londres. — Prem. Ministre partira vend. p. Escocce...

Paris. — Roi, reine, prince héritier partis p. Espagne...

Paris. — Un incendie, auto, prit éch. commotionnée, quatre blessés, deux grièvement.

Paris. — Cuirasses Provence, Paris, Lorraine, division am ral Duménil au port.

Paris. — M. Maréchal, député, pas victimes. Bordeaux. — Hier s'est ouvert le congrès de la Santé Publique, britannique.

M. EVRARD ELIEZ acquitté par les Assises du Nord.

A la mémoire de Lénine

D'imposantes solennités ont eu lieu récemment à Moscou à la mémoire de Lénine



Voici, à gauche, une délégation de l'armée rouge...

...et à droite, le monument érigé en souvenir du grand dictateur rouge

Le Crime de la Rue de Gand, à Lille

LE POLONAIS DEBIACK A ÉTÉ MIS HORS DE CAUSE, MAIS LA JUSTICE A MAINTENANT SOUS LA MAIN DEUX « SUSPECTS », DONT UN TÉMOIN DANS L'AFFAIRE !...

Nous avons dit dans quelles conditions la police avait été amenée à s'assurer de la personne du représentant de commerce J.-B. Acke...

Transféré hier au Parquet, Acke a été interrogé par M. Thernes, qui lui a communiqué quelle inculpation pesait sur lui.

De même que devant M. Ferry, chef de la sûreté, Acke a protesté de son innocence.

« Je suis bien allé voir, dit-il dit Angèle Dhenin, chez elle, le vendredi 30 mai, j'ai vu en sa compagnie un verre de vin et c'est moi qui ai oublié sur la table de sa cuisine la longue retrouvée par la police, mais c'est tout ! »

« Je suis d'ailleurs venu m'expliquer, spontanément, à ce sujet, le samedi 31 mai, au Parquet. Je ne vois donc pas pourquoi l'on m'inquiète à cet égard. »

« Amené au Parquet, l'ex-locataire de la cabaretière Angèle Dhenin, dont en vérité la conduite apparaît un peu louche, fut interrogé, après une conversation assez animée avec M. Thernes, à passer dans un bâtiment voisin et contigu au Palais de Justice. Il y restera aussi, vraisemblablement jusqu'au moment où la victime aura recouvré l'usage de la parole. »

« Mais le sort appelle presque aussitôt le nom de M. Maginot. Les communistes murmurent. Ce sont les seuls petits incidents qui se produisent. »

« L'urne avec le mot : « Président », en grosses lettres, est déposée sur la tribune et le défilé commence pour la nomination du Président. Le scrutin durera une heure. »

« A 2 h. 45, le grand flot des votants est passé quand arrivent à intervalles espacés, les deux candidats : MM. Maginot et Painlevé. »

« Le scrutin est clos à 15 h. 15. Deux députés, MM. Walter et Léon Meyer, arrivent quelques secondes trop tard. Ils doivent faire demi-tour sans voter. »

« Un scrutin est aussitôt ouvert, pendant une demi-heure pour l'élection des quatre vice-présidents. Le scrutin pour l'élection des vice-présidents est clos à 15 h. 45. »

« Encore un retardataire, M. de Moro-Giafferi qui insiste en vain pour voter. Il est trop tard. »

« Un troisième scrutin est ouvert pour l'élection des huit secrétaires. Il est clos à 16 h. 30. Un autre scrutin est aussitôt ouvert pour l'élection des trois questeurs. Il est clos à 16 h. 55. »

« La séance est suspendue jusqu'à la proclamation des résultats des divers scrutins. »

« Le Bureau de la Chambre M. Painlevé, président La séance est reprise à 17 h. 35. Le Président d'âge proclame le résultat du scrutin qui est conforme à celui annoncé dans les coulisses. »

« M. PAINLEVÉ EST ELU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE PAR 296 VOIX CONTRE 209 A M. MAGINOT ET 27 A MARTY. »

« LES VICE-PRÉSIDENTS Résultats du scrutin pour l'élection des vice-présidents : Nombre de votants 486 ; suffrages exprimés 378. — HUBERT ROGIER, 274 voix ; MM. MARQUET, 266 ; JULES BOYER, 276 ; DIEBOLS, 268 ; CAFFORT, 269 ; ANTEROU, 275 ; BOVIER-LAPIERRE, 276 ; MONTIGNY, 258. Tous sont élus. »

« LES QUESTEURS ET SECRÉTAIRES Résultats du scrutin pour l'élection des secrétaires : Nombre de votants 486 ; suffrages exprimés 326. — HUBERT ROGIER, 274 voix ; MM. MARQUET, 266 ; JULES BOYER, 276 ; DIEBOLS, 268 ; CAFFORT, 269 ; ANTEROU, 275 ; BOVIER-LAPIERRE, 276 ; MONTIGNY, 258. Tous sont élus. »

« Le scrutin pour l'élection des questeurs : Nombre de votants, 516 ; suffrages exprimés 513 ; majorité 257. — BARTHÉ, 268 voix ; M. GIROD, 266 voix. »

leur de la tentative d'assassinat, suivie de vol, commise contre cette dernière.

Or, grand émoi hier matin J. Gasset, dont on avait besoin pour lui faire préciser certaines déclarations, était parti de son logement en disant qu'il allait s'en aller de Lille.

Une rapide enquête permit de savoir qu'il avait quitté le matin même le garni qu'il occupait à A la Ville de Dunkerque, après avoir réglé à Mme Dhenin, mère, qui tient provisoirement l'établissement de sa fille, ce qu'il devait.

Malheureusement pour lui, Gasset eut l'idée, avant de partir en voyage, d'aller vendre, à un brocanteur, non seulement une partie de ses vêtements, mais encore des serres vieilles de porcelaine, sur lesquelles les on remarque, par-ci par-là, des tâches suspectes.

Ceci le fit pincer ! Amené au Parquet, l'ex-locataire de la cabaretière Angèle Dhenin, dont en vérité la conduite apparaît un peu louche, fut interrogé, après une conversation assez animée avec M. Thernes, à passer dans un bâtiment voisin et contigu au Palais de Justice. Il y restera aussi, vraisemblablement jusqu'au moment où la victime aura recouvré l'usage de la parole.

« Mais le sort appelle presque aussitôt le nom de M. Maginot. Les communistes murmurent. Ce sont les seuls petits incidents qui se produisent. »

« L'urne avec le mot : « Président », en grosses lettres, est déposée sur la tribune et le défilé commence pour la nomination du Président. Le scrutin durera une heure. »

« A 2 h. 45, le grand flot des votants est passé quand arrivent à intervalles espacés, les deux candidats : MM. Maginot et Painlevé. »

« Le scrutin est clos à 15 h. 15. Deux députés, MM. Walter et Léon Meyer, arrivent quelques secondes trop tard. Ils doivent faire demi-tour sans voter. »

« Un scrutin est aussitôt ouvert, pendant une demi-heure pour l'élection des quatre vice-présidents. Le scrutin pour l'élection des vice-présidents est clos à 15 h. 45. »

« Encore un retardataire, M. de Moro-Giafferi qui insiste en vain pour voter. Il est trop tard. »

« Un troisième scrutin est ouvert pour l'élection des huit secrétaires. Il est clos à 16 h. 30. Un autre scrutin est aussitôt ouvert pour l'élection des trois questeurs. Il est clos à 16 h. 55. »

« La séance est suspendue jusqu'à la proclamation des résultats des divers scrutins. »

« Le Bureau de la Chambre M. Painlevé, président La séance est reprise à 17 h. 35. Le Président d'âge proclame le résultat du scrutin qui est conforme à celui annoncé dans les coulisses. »

« M. PAINLEVÉ EST ELU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE PAR 296 VOIX CONTRE 209 A M. MAGINOT ET 27 A MARTY. »

« LES VICE-PRÉSIDENTS Résultats du scrutin pour l'élection des vice-présidents : Nombre de votants 486 ; suffrages exprimés 378. — HUBERT ROGIER, 274 voix ; MM. MARQUET, 266 ; JULES BOYER, 276 ; DIEBOLS, 268 ; CAFFORT, 269 ; ANTEROU, 275 ; BOVIER-LAPIERRE, 276 ; MONTIGNY, 258. Tous sont élus. »

« LES QUESTEURS ET SECRÉTAIRES Résultats du scrutin pour l'élection des secrétaires : Nombre de votants 486 ; suffrages exprimés 326. — HUBERT ROGIER, 274 voix ; MM. MARQUET, 266 ; JULES BOYER, 276 ; DIEBOLS, 268 ; CAFFORT, 269 ; ANTEROU, 275 ; BOVIER-LAPIERRE, 276 ; MONTIGNY, 258. Tous sont élus. »

« Le scrutin pour l'élection des questeurs : Nombre de votants, 516 ; suffrages exprimés 513 ; majorité 257. — BARTHÉ, 268 voix ; M. GIROD, 266 voix. »

M. Painlevé, président de la Chambre

Son élection par 296 voix contre 209 à M. Maginot et 29 à Marty est un succès pour les Gauches ::

Aujourd'hui jeudi, constitution probable du Ministère Herriot

La question de la Présidence de la République sera-t-elle posée ?

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Aujourd'hui jeudi, sera sans doute la journée décisive pour la constitution du nouveau ministère.

Ce matin M. Painlevé, le nouveau Président de la Chambre ira rendre la visite protocolaire au Président de la République. M. Millerand rendra ensuite sa visite à M. Painlevé.

Dans le début de l'après-midi, le Président de la République fera appeler le Président du Sénat, M. Doumergue et le Président de la Chambre M. Painlevé, pour s'entretenir avec eux du choix du nouveau Président du Conseil.

Il n'est pas douteux que ce choix se portera sur M. Herriot lequel sera appelé vers 6 heures du soir par le Président de la République qui le chargera de former le nouveau cabinet.

Comme nous l'avons déjà dit, le Président de la République ne fera aucune espérance gouvernemental qui a été établi par M. Herriot ; la suppression de l'Ambassade auprès du Vatican, notamment, ne rencontrera pas d'opposition de la part de M. Millerand.

Si M. Herriot accepte de former le Cabinet les choses se passeront normalement.

Si M. Herriot refusait de former le Cabinet, en posant la question présidentielle, il est probable que M. Millerand ferait appel à une personnalité du Sénat. Le nom de M. Chaumet a été prononcé à ce sujet. En tout cas il n'est nullement question de faire appel à M. Maginot.

Nous avons publié hier le tableau de la composition probable du Ministère Herriot. Dans le courant de la journée de mercredi, le nom de M. Doumergue, l'on avait donné pour le Ministère des Finances, aurait été remplacé par celui de M. Klotz.

C'est donc dans la journée d'aujourd'hui qu'on saura si il y a une complication en ce qui concerne la situation du Président de la République.

La séance de la Chambre

Paris, 4. — La séance est ouverte à 14 h. 15, sous la présidence de M. Poincaré, par un grand nombre de députés.

L'ordre du jour appelle l'élection du bureau définitif. Comme parmi les 27 scrutateurs tirés au sort le nom de M. Painlevé sort de la boîte, la gauche s'esclaffe joyeusement.

« Mais le sort appelle presque aussitôt le nom de M. Maginot. Les communistes murmurent. Ce sont les seuls petits incidents qui se produisent. »

« L'urne avec le mot : « Président », en grosses lettres, est déposée sur la tribune et le défilé commence pour la nomination du Président. Le scrutin durera une heure. »

« A 2 h. 45, le grand flot des votants est passé quand arrivent à intervalles espacés, les deux candidats : MM. Maginot et Painlevé. »

« Le scrutin est clos à 15 h. 15. Deux députés, MM. Walter et Léon Meyer, arrivent quelques secondes trop tard. Ils doivent faire demi-tour sans voter. »

« Un scrutin est aussitôt ouvert, pendant une demi-heure pour l'élection des quatre vice-présidents. Le scrutin pour l'élection des vice-présidents est clos à 15 h. 45. »

« Encore un retardataire, M. de Moro-Giafferi qui insiste en vain pour voter. Il est trop tard. »

« Un troisième scrutin est ouvert pour l'élection des huit secrétaires. Il est clos à 16 h. 30. Un autre scrutin est aussitôt ouvert pour l'élection des trois questeurs. Il est clos à 16 h. 55. »

« La séance est suspendue jusqu'à la proclamation des résultats des divers scrutins. »

« Le Bureau de la Chambre M. Painlevé, président La séance est reprise à 17 h. 35. Le Président d'âge proclame le résultat du scrutin qui est conforme à celui annoncé dans les coulisses. »

« M. PAINLEVÉ EST ELU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE PAR 296 VOIX CONTRE 209 A M. MAGINOT ET 27 A MARTY. »

« LES VICE-PRÉSIDENTS Résultats du scrutin pour l'élection des vice-présidents : Nombre de votants 486 ; suffrages exprimés 378. — HUBERT ROGIER, 274 voix ; MM. MARQUET, 266 ; JULES BOYER, 276 ; DIEBOLS, 268 ; CAFFORT, 269 ; ANTEROU, 275 ; BOVIER-LAPIERRE, 276 ; MONTIGNY, 258. Tous sont élus. »

TRANCHAND, 30 ; SAUMANDE, 260 ; MILLIET, 246 ; POITEVIN, 201 ; BARTHÉ, SAUMANDE et GIROD.

M. PAINLEVÉ PREND PLACE AU FAUTEUIL PRÉSIDENTIEL

Le doyen d'âge le professeur PINARD déclare le bureau de la Chambre constitué. Avis en sera donné au Président de la République.



M. PAINLEVÉ

Voix à l'extrême gauche : Lequel ? Le professeur Pinard : J'invole le Président de la Chambre à prendre place au fauteuil où l'on a appelé, l'estime et la confiance de la Chambre. (Vifs applaudissements gauches et extrême gauche.)

Les nouveaux secrétaires sont également invités à prendre place au bureau. M. PAINLEVÉ monte au fauteuil où il serre chaleureusement les mains du président M. Pinard (Applaudissements prolongés sur nombreux bancs.)

M. Painlevé fort applaudi par ses amis attend que celle manifestation, soit terminée pour prendre la parole.

LE DISCOURS DU NOUVEAU PRÉSIDENT

D'une voix claire, le nouveau Président, qui n'a pas eu le temps de revêtir l'habit et qui porte une jaquette noire, lit son discours.

M. PAINLEVÉ remercie d'abord ses collègues du grand honneur qu'ils lui ont fait. M. PAINLEVÉ ajoute qu'il ne lui appartient pas de formuler un programme ni de poser des questions, mais de servir l'intérêt d'accord avec la majorité pour tirer la leçon des élections.

« Le suffrage universel est notre maître et que celui qui a fait entendre sa voix chacun doit s'incliner. »

M. PAINLEVÉ. — Le peuple a répondu à la consultation électorale ; amnistie ! Marty se lève, il est applaudi par ses amis et coudoyé par d'autres députés.

M. PAINLEVÉ continue en disant que ses amis lui ont le respect de la constitution et du droit.

M. PAINLEVÉ estime que ce serait se tromper que de penser que les élections sont le résultat d'une explosion de mécontentement ; elles ont été au contraire une affirmation de foi dans l'avenir de la démocratie. C'est un immense espoir un espoir de paix.

L'AMNISTIE

Après avoir déclaré que la France n'est ni militariste, ni impérialiste, M. PAINLEVÉ, très applaudi par toute la gauche, dit qu'il veut le pardon et d'oubli, c'est-à-dire de l'amnistie.

« Une démocratie ne peut vivre sans généralistes ripostent vivement aux reproches des socialistes que l'on craint un incident tumultueux. Les communistes et socialistes s'élèvent pourtant pas aux mains et M. PAINLEVÉ peut terminer son discours dont la péroraison est chaleureusement applaudie par les gauches. »

M. PAINLEVÉ demande à la Chambre de se réunir demain après-midi pour valider un certain nombre d'élections. Au centre les députés les radicaux provoquent un échange de vues entre tous ses membres, a pris, à l'unanimité, la résolution suivante :

« Le Groupement des Entrepreneurs des Travaux de l'Etat dans le département du Nord comprend la presque totalité des Entrepreneurs travaillant dans le département du Nord au Crédit National et après un échange de vues entre tous ses membres, a pris, à l'unanimité, la résolution suivante :

1. — Que les réquisitions, émises en faveur des Coopératives de reconstruction, des communes et des sinistrés isolés et adressées depuis trois mois par le département du Nord au Crédit National dans la limite stricte des crédits notifiés mensuellement à M. le Préfet ne sont pas payées. »

2. — Que les responsabilités actuelles du Crédit National ne lui permettent pas de payer ces réquisitions ;

trois ans plus tard, sa réputation scientifique en France et à l'étranger était telle que le Suède l'invitait à venir professer un cours sur ses propres travaux à l'Université de Stockholm.

En 1900, l'Académie des Sciences lui ouvrait ses portes. Il est membre également des Académies les plus réputées d'Europe.

Tout le monde connaît son rôle de professeur de physique à l'Université de Stockholm. En 1908, il réclamait l'organisation de l'aviation militaire. Professeur à l'école supérieure d'aéronautique, il a été chargé de créer l'an dernier à la Sorbonne, le nouvel enseignement de mécanique des fluides institué par le sous-secrétariat de l'Aéronautique.

M. Paul Painlevé est donc un savant à qui tout le monde rend l'hommage qu'il mérite.

SON ROLE POLITIQUE

En 1910, M. Painlevé fut élu député du 5e arrondissement. Pendant la guerre, M. Painlevé fut d'abord ministre de l'Instruction publique et des inventions intéressant la défense nationale. Dans ce poste, les connaissances de l'homme de science furent employées pour le bien du pays, sans soulever de reproches.

M. Painlevé fut ensuite président du Conseil et ministre de la Guerre.

Le rôle de M. Painlevé dans la dernière législature fut un peu effacé. Il revient aujourd'hui au premier plan et on lui promet déjà la plus haute destinée accessible en ce pays.

LES DESIGNATIONS DE GROUPE POUR LE BUREAU

Paris, 4. — Les divers groupes de la Chambre avaient désigné, mercredi matin, leurs candidats au bureau de la Chambre.

Le groupe radical-socialiste avait désigné pour la vice-présidence, M. Poltievitch ; pour la questure, M. Antierou et M. Bovier-Lapierre. Les radicaux-socialistes avaient désigné pour la vice-présidence, M. Godard et M. Duménil ; pour la questure, M. Girod ; pour le secrétariat, MM. Dubouché-Montigny et Caffort.

Saisi par les républicains de gauche d'une demande de représentation proposant M. Landry pour la vice-présidence, M. Saumande pour la questure, M. Hivon et Piétri pour le secrétariat, le groupe radical a opposé une fin de non-recevoir.

Le départ de M. Millerand PAS DE MOTION HOSTILE DE LA PART DES GAUCHES

On annonçait cet après-midi dans les couloirs de la Chambre que les quatre groupes de la majorité de gauche étaient disposés à déposer une motion visant le Président de la République et à demander le vote aussitôt après l'installation du bureau définitif de la Chambre.

Les délégués des quatre groupes ont tenu une conférence dans l'un des bureaux du Palais Bourbon. A ce sujet, ils ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à l'intention dont il est question ci-dessus.

Les travaux de reconstruction arrêtés dans les R. L.

L'ETAT NE PAIE PLUS LES ENTREPRENEURS DU NORD

On nous communique :

« Le Groupement des Entrepreneurs des Travaux de l'Etat dans le département du Nord comprenant la presque totalité des Entrepreneurs travaillant dans le département du Nord au Crédit National et après un échange de vues entre tous ses membres, a pris, à l'unanimité, la résolution suivante :

1. — Que les réquisitions, émises en faveur des Coopératives de reconstruction, des communes et des sinistrés isolés et adressées depuis trois mois par le département du Nord au Crédit National dans la limite stricte des crédits notifiés mensuellement à M. le Préfet ne sont pas payées. »

2. — Que les responsabilités actuelles du Crédit National ne lui permettent pas de payer ces réquisitions ;

3. — Que le gouvernement n'a pris aucune mesure pour faire face à cette situation et empêcher par suite l'arrêt des travaux, le chômage dans les régions libérées et permettre aux entrepreneurs de faire face à leurs engagements envers leur personnel et leurs fournisseurs.

Le Groupement décide, en conséquence, à l'unanimité, d'arrêter dans tout le département du Nord les travaux de reconstruction non encore réglés jusqu'au jour où le Gouvernement aura mis à la disposition des régions libérées, d'une manière sûre et régulière, les fonds nécessaires à la continuation du programme de reconstruction approuvé et exécuté pour 1924. »